

Règlement du concours photos du Golf de » l'Odet

Article-1 : Objet : Le Golf de l'Odet, organise du 16 au 30 avril 2024 inclus, un concours photos ayant pour thème le golf de l'Odet Les plus beaux souvenirs de vos parties ».

Article-2 : Participation : Ce concours est entièrement gratuit et ouvert à tout photographe amateur ou visiteur. Sont exclus du concours les photographes professionnels, les organisateurs et les membres du jury. La participation au concours implique que les auteurs certifient avoir réalisé eux-mêmes les photos, et qu'ils acceptent le présent règlement, sans réserve.

Article-3 : Thème et critères de sélection : Le thème du concours est le suivant : le Golf de l'Odet Les plus beaux souvenirs de vos parties » Les photographies devront avoir pour thème le Golf de l' Odet. Le jury attachera une importance particulière aux photos reflétant et exprimant la nature, le fun, la convivialité, la détente, les moments en famille ou entre amis offerts par le golf. Les critères de sélection pris en compte par le jury seront : - l'adéquation avec le sujet proposé - la qualité technique et la qualité esthétique (cadrage et netteté de la photo)

Article-4 : Photographies : Le nombre de photographies est fixé à 5 maximum par participant. Une seule catégorie est proposée : photographie numérique. L'utilisation d'un appareil avec capteur 5 à 6 Méga pixels minimum est demandée. Les participants ne doivent en aucun cas retoucher ou redimensionner leurs images avant de les adresser à l'accueil du golf, ni même ajouter des filtres ou textes. Les photos ne correspondant pas à ces formats seront refusées. Dans le mail, chaque participant mentionnera son nom, prénom, adresse postale et téléphone. Tout participant s'engage à avoir obtenu l'accord des personnes photographiées. Le Golf Bluegreen de l'Odet décline toute responsabilité en cas de réclamation de la part d'un sujet.

Article- 5 : Dépôt des photographies : La date limite de dépôt des photos est fixée au 30 avril 2024 inclus. Les photographies doivent être adressées par mail à odet@bluegreen.fr . Seront éliminées de la participation au concours les photographies reçues après la date de clôture - les photographies non conformes au thème du concours - les photographies présentant un aspect litigieux (plagiat, antériorité, contrefaçon)

Article 6 : Dotations : Le vainqueur du concours sera élu par les membres du jury du golf de l'Odet. Liste des prix :
Premier prix : Une paire de chaussures Adidas au choix en magasin. Deuxième prix : Une douzaine de balles AD333
Troisième prix : Une paire de lunettes izipizi au choix en proshop. Les auteurs primés seront avertis personnellement dans le courant du mois de mai 2024. En aucun cas le prix gagné ne pourra être échangé contre sa valeur en espèces ou un autre prix de même valeur.

Article 7 : Droits d'auteur : Les propriétaires des images participants à ce jeu concours, s'engagent à céder l'intégralité des droits sur les photos primées à l'organisateur du concours. Ils autorisent ainsi l'organisateur à réutiliser leurs photos à des fins promotionnelles et commerciales sans aucune forme de rémunération, permission ou avis. Les photos pourront ainsi être publiées dans la presse quotidienne ou périodique, sur le site internet, sur les brochures horaires et affiches de toutes tailles et toutes les éditions réalisées ou coproduites par le Golf de l'Odet. Golf de l'Odet Clohars-Fouesnant – 29950 Bénodet Tél. 029854878– odet@bluegreen.fr

CLAUSE A FAIRE SIGNER PAR TOUTE PERSONNE RECONNAISSABLE SUR UNE PHOTO Date et Lieu :

.....

Je soussigné(e) (prénom+nom) :

Résidant : Accepte par la présente que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées dans le cadre du concours photo organisé par le Golf de l'Odet sur le thème: « Le golf de l' Odet, les plus beaux souvenirs de vos parties». Les photos pourront servir à des expositions présentées par le Golf et être publiées dans la presse quotidienne ou périodique, sur le site internet et newsletters et toutes éditions réalisées ou coproduites par le Golf Bluegreen de l'Odet. Fait le

A..... Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »